

ANTILLES SÛRETÉ GUADELOUPE

Mensonges et magouilles de la direction

Pôle Caraïbes, le 20 octobre 2020

Convocation de Jean-Marie Nomertin à la gendarmerie

Nous, agents de sûreté à l'aéroport Pôle Caraïbes, sommes en grève depuis 45 jours. Suite à notre action menée à Fonds Sarail, mardi 13 octobre, Jean-Marie Nomertin a été convoqué par la gendarmerie. Deux chefs d'accusation lui étaient reprochés : manifestation non déclarée sur la voie publique et entrave à la circulation. Dans un premier temps, il a été convoqué à la gendarmerie de Baie-Mahault puis au dernier moment les gendarmes ont changé le lieu de la convocation pour Miquel, à Pointe-à-Pitre. Espéraient-ils avec ce changement réduire l'impact de la mobilisation ?

Meeting des manifestants contre la répression

Ce ne fut pas le cas, vu le nombre de militants de la CGTG et d'autres organisations syndicales qui étaient présents pour le soutenir. Un meeting spontané a été organisé sur place. Il y a eu des interventions des militants et des travailleurs des secteurs de la santé, du commerce, de l'énergie, du transport, de l'eau, de Pôle emploi, ainsi que des militants de l'UGTG, l'UNSA, SUD PTT GWA, Combat Ouvrier et du journal *Rebelle !*.

Notre camarade Ismar Foggéa a pris la parole au nom du Comité de grève, pour expliquer les raisons justes et légitimes de notre lutte qui touchent l'ensemble de la classe ouvrière, en Guadeloupe comme en France. Nous nous battons uniquement pour ce qui nous revient de droit, des congés, des primes, le bonus Bino, des conditions de travail satisfaisantes, que nous doit le patron, Pierre Marie-Joseph. Nous refusons aussi la modification substantielle de notre contrat de travail effectuée par ASG, en utilisant abusivement le chômage partiel afin de réduire nos salaires.

Durant ce meeting, nous avons pu récolter un soutien financier des travailleurs présents. Après une heure d'audition, le camarade Nomertin est ressorti libre. Il a pris la parole pour s'indigner contre la répression envers les travailleurs et les usagers en lutte alors que les patrons et les politiciens ne sont nullement inquiétés quelles que soient leurs exactions ou malversations.

Mensonges et magouilles de l'entreprise de Marie-Joseph

Jean-Marie Nomertin a aussi dénoncé les agissements frauduleux d'Antilles Sûreté Guadeloupe et de son patron. Lubin, le directeur a menti effrontément devant les médias en disant qu'il avait déjà saisi l'inspection du travail et que c'est l'inspecteur qui ne lui avait pas donné de retour. Pourtant, ce n'est que le 13 au soir à 21h32 que son avocate a répondu à l'inspecteur. *Mantè pani mémwa !* Notre grève nous a permis de découvrir qu'ASG n'a pas versé les cotisations d'un montant de 600 000€ à la caisse générale de sécurité sociale après novembre 2019. De même, depuis le 1^{er} janvier 2020, ASG doit 32 000€ de cotisations à la mutuelle GFA Caraïbes. Or, les prélèvements sur nos salaires continuent à être opérés.

Mercredi 14 octobre les élus du CSE ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent du fait de la contamination avérée au Covid-19 de plusieurs agents. C'est ainsi que des agents ont exercé leur droit de retrait de leur poste de travail. Il aura fallu 5 jours et l'intervention de l'inspecteur du travail pour que la direction puisse enfin se manifester et faire l'enquête obligatoire !

La direction continue à vouloir pourrir notre grève en trainant des pieds pour répondre à la demande de médiation de l'inspecteur du travail. **Notre détermination reste intacte.**

Le Comité de grève d'Antilles Sûreté Guadeloupe
Soutenu par la CGTG